



DOMAINE DU VAL
SAUVAGE



NOTRE CHARTE RSE

"Depuis sa création en 2021, le Domaine du Val Sauvage s'implique volontairement et durablement dans une démarche éco-responsable. L'écologie et le respect de l'environnement sont des valeurs que nous souhaitons partager. Notre ambition est de réduire au maximum les impacts de notre activité sur la nature afin de contribuer à notre petite échelle à la transition écologique. "

Caroline & Vincent

Impact social positif



Valoriser et favoriser le partenariat local

Choix de partenaires et fournisseurs issus du département, et au mieux à moins de 35 km du Domaine pour les achats et services.

Mise en valeur des hommes et femmes qui sont à l'œuvre de chaque produit ou service.

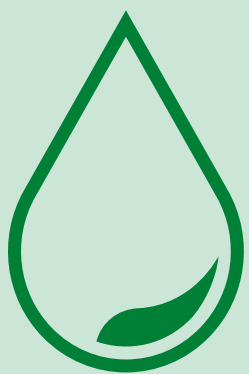


Aider des associations loi 1901

Mise à disposition de parcelles à brouter pour des animaux en sauvetage auprès de l'association "les crins de Django". Etre famille d'accueil pour des équidés en détresse en attente d'adoption.

Achats de vaisselle et mobilier auprès d'Emmaüs.

Préservation de l'environnement



Piloter la consommation d'eau

Sensibilisation des clients à la protection des ressources et à la fréquence du changement du linge de toilette.

Mise en place de systèmes de réduction de flux (WC, robinetterie, douche).



Entretenir avec des produits éco labels, naturels

Entretien à la vapeur.
Fabrication "maison" de produits d'entretien naturels.
Achat de produits éco-labellisés.



Diminuer notre consommation énergétique

Contrôle et programmation de la température de chaque espace clients (pompe à chaleur et thermostats).

Eclairage extérieur crépusculaire ou en détection de présence.



Adopter la règle des 5 R

Refuser au maximum les produits à usage unique et privilégier les achats en vrac, en grands contenants.

Réduire en privilégiant l'utile et la qualité.
Réutiliser, revaloriser ou transformer le mobilier ou les objets.

Recycler, trier tout ce qui peut l'être.

Rendre à la terre et composter nos déchets végétaux.



Agir pour la biodiversité

Sensibilisation des clients à la protection de la nature.

Création de zones mellifères.

Entretien des extérieurs sans produits chimiques.

Echange de semences biologiques /libres de droits et reproductibles.

